Rapport P-504 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 28 novembre 2023: «Nuisances dues aux travaux du boulevard du Pont-d'Arve subies par le restaurant Cap's BBQ».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 4 septembre 2024, dans le rapport P-504 A)

Le Conseil municipal décide de classer la pétition P-504 le 4 septembre 2024.